

L'École éloignée en réseau

**LA RECHERCHE DANS LE CADRE
DU PROJET DE L'ÉÉR : NATURE, EXIGENCES**

cefrio
votre lien avec l'avenir

Septembre 2004

La recherche dans le cadre du projet de l'ÉÉR : nature, exigences

1. La nature de la recherche menée dans le cadre de l'ÉÉR

1.1. L'ÉÉR et la recherche-action

La nature même du projet de l'ÉÉR a conduit à choisir, comme mode de recherche, une de ses formes, la recherche-action.

Si le modèle de l'ÉÉR avait atteint un stade de développement tel qu'on puisse l'appliquer dans une ou plusieurs écoles, on pourrait concevoir une intervention *a posteriori* d'une recherche qui permettrait d'observer et de mesurer quelques uns des effets de l'application de ce modèle. Mais ce n'est pas la situation actuelle. Le modèle de l'ÉÉR n'existe pas encore pleinement, il est en émergence. Et l'objet même des projets actuels est de le faire apparaître par l'expérimentation que mèneront les acteurs impliqués dans le projet : enseignants et enseignantes, directions d'écoles, techniciens, conseillers pédagogiques... C'est pourquoi ce projet est un projet d'innovation. Il faut inventer des routes qui n'ont pas été encore entièrement tracées.

Dans ce contexte, la recherche-action est particulièrement adaptée : cette forme de recherche est appropriée à des situations d'innovation.

1.2. Quelques caractéristiques d'une recherche-action

Le modèle de recherche qui sera utilisé par l'équipe de recherche diffère de celui qui est habituellement pratiqué dans la recherche :

- les **chercheurs** ne seront pas de simples observateurs extérieurs qui analysent ce qui se passe, ils soutiendront les équipes d'enseignants, de professionnels et de personnes de la direction et ils **participeront** avec eux à la planification et à la mise en place d'activités. Réciproquement, les enseignants, professionnels et personnes de la direction participeront au travail d'analyse des chercheurs.
- cette recherche-action ne vise pas, comme dans l'expérimentation de laboratoire, à isoler une variable pour en voir ses effets. L'équipe de chercheurs examinera et analysera les **différentes variables** qui influencent les résultats.
- l'expérimentation ne se fera pas selon une procédure qui, commencée, se déroule jusqu'au bout, elle se fera **par cycles**. Au terme de chaque cycle, ce qui aura été découvert par l'équipe sera réinvesti dans les activités du cycle suivant.
- la connaissance des uns pouvant faire avancer la connaissance des autres, les équipes d'enseignants, de professionnels, de personnes de la direction seront continuellement invitées par l'équipe de recherche à **réfléchir** sur leur action. Ces équipes seront aussi invitées à transmettre à d'autres, lors de séances de transfert, les connaissances qu'elles auront acquises.

2. Les exigences de la recherche menée dans le cadre de l'ÉÉR

La recherche-action qui sera menée dans ce projet, conduira les chercheurs à des interventions auprès des équipes-écoles dans quatre types de situations :

- des situations de soutien à la planification, la mise en place et la réalisation de projets
- des situations de retour-évaluation en cours du déroulement du projet
- des situations d'observation et de mesures sur les capacités d'innovation et la mise en place des dispositifs d'innovation
- des situations de collectes de données sur les apprentissages des élèves

2.1. Le soutien à la planification, la mise en place et la réalisation des projets

Chaque projet-pilote prévoit des ressources de soutien aux enseignants et aux enseignantes (conseil pédagogique, assistance technique, mentorat, coordination par la direction...) pour mettre en place et permettre la réalisation du projet. La nature de ces ressources est déterminée par la commission scolaire dans le contexte particulier du projet.

Mais les équipes de recherche interviendront aussi dans des activités de soutien. Ces interventions prendront la forme de l'aide mais aussi parfois celle de la pression. Dans les situations d'innovation, ces deux formes de soutien, l'aide et la pression, sont nécessaires pour avancer.

L'**aide** prendra des formes variées : production de fiches comme celles-ci, propositions de logiciels de télécollaboration, assistance technique et professionnelle à distance, mise en réseau de participants des différents projets, connexion à des réseaux de ressources...

La seule présence même épisodique d'équipes de chercheurs dans des activités qui se déroulent dans des classes en réseau est en soi une **pression**, ou du moins risque d'être vécue comme tel, surtout au début. Mais la pression s'exercera surtout par le rappel d'échéanciers et par la fixation d'une norme qui devrait être atteinte après quelques mois de fonctionnement, quand la maîtrise des outils techniques sera suffisante. Cette norme concerne le pourcentage des *activités de la classe* qui devraient se dérouler en réseau. Pour permettre un début de changement significatif de la pratique traditionnelle d'une *classe*, au moins 30% des activités de la *classe* doivent, au plus tard, au terme la première année, se dérouler *en réseau*.

2.2. Les retours-évaluations (itérations) en cours de déroulement du projet

La réalisation d'un tel projet demande l'implication de nombreux acteurs, non seulement dans la mise en œuvre de l'ÉÉR, mais aussi dans les observations faites et leur analyse. Elle s'inspire du modèle du praticien réflexif de Schön.

Le praticien réflexif est une personne qui, tout en étant centrée sur l'action, essaie de la comprendre. Cette pratique réflexive permet aux praticiens d'analyser leurs actions par l'auto-

observation et par des observations croisées, puis de se les expliquer au moyen de modèles théoriques.

Une telle pratique, surtout quand elle est menée entre acteurs, est efficace dans les situations d'innovation qui impliquent des changements. Il a été constaté que les environnements les plus favorables au renouvellement des pratiques sont ceux que les anglais appellent les *learning organizations*, c'est-à-dire des milieux dans lesquels existe une ou des équipes dont les membres ne trouvent pas traumatisant, mais au contraire stimulant, de réfléchir et d'apprendre ensemble et aussi d'apprendre de leurs erreurs. Les équipes-écoles seront donc incitées à pratiquer régulièrement ce retour réflexif et les directeurs et les directrices d'écoles devront s'en préoccuper.

Mais par ailleurs, le projet prévoit aussi de façon récurrente, à chacun des cycles du projet, des retours-évaluations (itérations) plus formels qui permettront aux équipes de prendre conscience ensemble sur ce qui a été réalisé ou aurait pu l'être. Ces moments d'évaluation ne doivent pas être vécus sous le mode de la menace, comme une évaluation-sanction, mais comme un bilan, mené au terme d'un cycle afin de pouvoir mieux préciser, ensemble, ce qui sera fait au cycle suivant.

Les chercheurs participeront à ces évaluations en proposant des grilles d'évaluation et en formulant leur appréciation.

Comme les paramètres qui concourent aux succès des opérations d'innovation sont nombreux les grilles proposées pourront être différentes. Elles porteront d'abord :

- sur le **degré de présence des conditions d'innovation** : insatisfaction avec le statu quo, connaissances et habiletés acquises, disponibilité des ressources (entre autres : aide pédagogique, perfectionnement professionnel, aide technique, connectivité, attentes du milieu, politiques pédagogiques), disponibilité du temps, modes de reconnaissance, participation aux décisions, engagement des administrateurs, leadership de la direction d'école.
- sur des éléments concernant l'**organisation** : gestion de *la classe en réseau*, organisation de *l'école en réseau*, implication des parents et des partenaires locaux, fréquence du travail en équipe.

Par la suite, ces retours-évaluations porteront aussi sur des observations et les mesures qui auront été faites par l'équipe de recherche(cf. section suivante : observations, mesures et analyses). Pour nourrir leurs propres analyses, les chercheurs solliciteront lors de ces retours les réflexions des acteurs concernés.

Ces retours-évaluations seront menés à deux niveaux, au niveau de l'école et au niveau du comité de suivi de la commission scolaire.

Il y aura trois ou quatre retours-évaluations durant une période d'un an.

Les formes que prendront les rencontres de ces retours-évaluations ne sont pas encore précisées, mais la majorité d'entre elles se feront par des moyens de télécommunication.

2.3. Observations, mesures et analyses menées par les chercheurs

Les chercheurs observeront et mesureront ce qui se passe dans des activités de *classe en réseau*, mais aussi *d'école en réseau*. On ne peut donner actuellement une liste précise de ce sur quoi porteront ces observations, mesures et analyses, mais on peut indiquer de quelle nature elles seront.

En effet, le cadre théorique de référence qui sera utilisé pour analyser ce qui se passera dans les sites est la « théorie de l'activité ». Cette théorie, créée par le psychologue russe Vygotsky, a d'abord été utilisée par des psycholinguistes pour analyser la manière dont on apprend une langue. Elle a été ensuite appliquée dans d'autres domaines de l'activité humaine, notamment dans l'analyse des organisations. Elle peut donc s'appliquer dans l'analyse des transformations qui se réalisent dans *la classe en réseau* et dans *l'école en réseau*.

Selon cette théorie, différents éléments peuvent être considérés dans toute activité. Ce sont : le sujet (celui qui agit), l'objet (le résultat recherché), le but de l'activité (l'intention de celui qui agit), les techniques (les outils utilisés), les règles (normes, conventions), l'environnement, la division du travail (la manière dont les fonctions et les rôles se distribuent).

La mise en œuvre de *l'École éloignée en réseau* produit un changement de pratique chez l'enseignant, mais aussi un changement dans son environnement : celui de *sa classe*, celui de *son école*, celui de *son réseau d'écoles*. Aussi, pour analyser les changements qu'introduit l'ÉÉR et connaître les conditions dans lesquelles se déroulent ces changements, la « théorie de l'activité » permet de préciser les différents éléments sur lesquels doivent porter les observations. Ce sont : les sujets, leurs intentions, les outils qu'ils utilisent, les intentions qui président à ces utilisations, les nouvelles normes qui se construisent, les changements qui en résultent dans l'environnement, les nouvelles distributions de travail et de rôles qui s'instaurent.

Les recherches porteront donc sur plusieurs de ces objets. Elles se feront de façon générale dans la poursuite des recherches menées, lors de la phase 1 du projet, dans les trois premières écoles-pilotes. Pour prendre connaissance des éléments qui ont été objets de recherches, lors de cette phase, on pourra se référer au document-synthèse du rapport de recherche (page 19 à 37).

Les outils et les techniques qui seront utilisés pour mener les observations seront variés : appréciation de la présence de huit conditions nécessaires à l'innovation (insatisfaction concernant la situation présente, connaissances et habiletés requises, disponibilité de ressources, de temps, incitatifs, participation aux décisions, engagement et leadership), observation de type ethnographique (captation d'images des activités, observation participante sur le réseau, mesure de distribution du temps des types d'intervention...), entrevues individuelles et de groupe, passation de tests, questionnaires et grilles d'évaluation.

2.4. La collecte de données sur les apprentissages des élèves

Il sera difficile de maintenir des pratiques innovatrices pour enrichir l'environnement d'apprentissage des élèves des petites communautés, si les résultats scolaires des élèves ne sont pas effectivement maintenus ou améliorés ? Ce projet ne peut donc escamoter la question

des résultats scolaires des élèves et la recherche d'éléments de comparaison pour juger de la nature de ces résultats. L'attention qui sera portée à cette question dans ce projet est la garantie de son sérieux et constitue un des gages de sa crédibilité.

Il y aura donc, indépendamment des évaluations qui seront menées selon les exigences de la commission scolaire et du ministère, des évaluations qui permettront de mesurer la progression de certains acquis chez les élèves participants et d'autres qui permettront de les situer par rapport à ceux d'autres groupes d'élèves ou leurs propres résultats antérieurs.

On ne peut, pour le moment, donner la liste complète des évaluations de ce type qui seront menées. Mais on peut trouver dans le document-synthèse du rapport de recherche (page 33 et 34), ce qui a été fait pour les élèves des écoles-pilotes de la phase 1.

2.5. Les engagements qu'implique la recherche

Le projet de *l'École éloignée en réseau* se réalise dans le cadre d'une recherche-action dont les résultats doivent être communiqués aux ministères commanditaires et au réseau des commissions scolaires. La recherche est donc un élément constitutif de ce projet. Aussi la participation au projet implique l'acceptation des exigences de la recherche et aussi celles de ce type particulier de recherche.

De leur côté, les membres de l'équipe de recherche utiliseront les pratiques reconnues de recherche et seront particulièrement vigilants sur tout ce qui concerne les questions relatives à la confidentialité.

3. La composition de l'équipe de recherche

Thérèse Laferrière, professeur titulaire, CRIRES, Université Laval

Alain Breuleux, professeur agrégé, CRIRES, Université McGill

Paul Inchauspé, consultant

Christine Hamel, professionnelle de recherche-intervention, Université Laval

Stéphane Allaire, étudiant au doctorat, chercheur-intervention, Université Laval

Sandrine Turcotte, étudiante au doctorat, Université McGill